

Burundi : l'OBM "en guerre" contre la fraude minière

@rib News, 27/11/2016 â€“ Source Xinhua L'Office burundais des mines et carrières (OBM) est aujourd'hui "en guerre" contre la fraude minière, a-t-on appris du directeur de cet office, Jean-Claude Nduwayo (photo). "Seulement après quatre mois de fonctionnement, l'OBM a déjà mis la main sur plus de 2.186 kg et 4 tonnes de minerais encore malangés de déchets, mais prêts à être vendus frauduleusement", a déclaré M. Nduwayo dans une interview accordée dimanche Xinhua.

Il a qualifié cette saisie de significative, précisant que ces cas frauduleux ont été recensés dans les provinces de Muyinga et de Kirundo, où 2.016 kg ont été saisis, ainsi que dans celle de Kayanza, où des fraudeurs ont attrapé "la main dans le sac", prêts à vendre frauduleusement 170 kg de coltan. Une synergie "quadrupartite" entre l'OBM, les populations environnantes, les éléments de la police et les agents de l'appareil judiciaire est en train de "faire ses preuves" dans le processus en cours pour "juguler le fléau" de la fraude dans le secteur des minerais et carrières au Burundi, a-t-il souligné. Selon Nduwayo, cette synergie opérationnelle a déjà permis d'attraper et de poursuivre en justice trois individus accusés d'exploiter et de vendre "illégalement" des minerais et des carrières. L'un d'entre eux, a-t-il ajouté, est en train de purger une peine d'incarcération carcérale de 21 ans et d'une amende de 121 millions de francs burundais. "Pour le moment, le défi majeur à relever pour l'OBM consiste à mettre fin au désordre et à l'opacité qui ont longtemps caractérisé le secteur des mines, en procédant dorénavant, et ce de manière systématique, à la certification des minerais", a-t-il renchérit. Une telle rigueur, a-t-il insisté, permettra de suivre pas à pas tout le processus ad hoc, depuis l'octroi de l'autorisation d'exploitation jusqu'à la vente des minerais, tout en se rassurant que l'argent issu de la vente, est "bel et bien logé" dans les coffres-forts de la banque centrale. La vigilance en cours au sein de l'OBM, a-t-il ajouté, permet aujourd'hui au Burundi d'exporter par semaine une moyenne de 15 tonnes de coltan, de wolframite et de cassitérite, ainsi qu'une moyenne de 15 kg d'or. "Cependant, l'OBM n'est pas encore parvenue à opérer une saisie de l'or vendu frauduleusement parce qu'il lui manque encore un détecteur pour mettre la main sur les minuscules cristaux qui le composent facilement dissimulables. Une situation de malaise, qui permet encore aux fraudeurs de passer dans les mailles du filet", a-t-il déploré. Car, a-t-il fait remarquer, le défi et l'enjeu ad hoc sont de taille dans la mesure où le Burundi est considéré comme une "plaque tournante de la fraude de l'or" dans la région africaine des Grands Lacs, avec un focus sur la RDC. D'après M. Nduwayo, le processus de certification des minerais en cours au Burundi permet de se plier aux exigences de l'Organisation pour la coopération et le développement (OCDE), qui a longtemps qualifié les quatre minerais cités ci-avant (coltan, wolframite, cassitérite et or) de "minerais de sang". Toutefois, a-t-il nuancé, l'embargo commercial sur ces minerais, qui a prévalu de 2010 à 2014, est aujourd'hui levé. M. Nduwayo en a profité pour souligner que le deuxième cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté au Burundi a identifié le secteur minier comme "porteur de croissance" pour autant que les formes économiques menées soient en adéquation avec une politique attractive pour les investisseurs nationaux, régionaux et internationaux. La mise en place de l'OBM, a-t-il explicité, dont la création remonte à juin dernier, cadre avec cet impératif.